



LA NOUVELLE

Bulletin d'information municipale de Bazincourt-Sur-Epte / Thierceville

N°4, Décembre 2020



L'édito du Maire

Bazincourtois, Thiercevillois,

Les fêtes approchent à grand pas. Ce moment de retrouvailles avec la famille ou les amis est l'un des plus importants de l'année. Décorations posées, tables dressées, cadeaux emballés, tout est réuni pour passer un moment de bonheur familial. N'oublions pas que ce moment est malheureusement pour certains source d'un plus grand isolement encore. Aussi, cette année tout particulièrement, ayons une pensée pour celles et ceux qui sont seuls, et faisons preuve de solidarité et de bienveillance envers notre entourage et notre voisinage. Comme il est de coutume, nous allons prochainement assurer la distribution des cadeaux de Noël aux enfants ainsi que les colis pour les aînés. Les bons combustibles seront remis par la même occasion aux bénéficiaires. J'aurai à cœur de m'occuper personnellement de ces distributions avec mes adjoints. Ce moment, bien que succinct, sera l'occasion d'un temps d'échange convivial avec vous.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Hervé Glezgo

Rappel : assainissement collectif

Il est fait rappel qu'il ne faut surtout pas jeter de lingettes dans le réseau d'assainissement collectif. En effet, ces dernières mettent du temps à se dégrader et finissent par boucher les postes de relevage et/ou saturer la station d'épuration, entraînant des frais supplémentaires sur la maintenance du réseau, qui sont par la suite répercutés sur le prix de l'eau. C'est ici une question de responsabilité commune.



ATTENTION : Démarchage

En cette période de fin d'année, nous attirons votre vigilance sur les différents démarcheurs qui se présentent. La municipalité n'a mandaté aucune entreprise pour aucun type de service. N'hésitez pas à nous transmettre tout comportement suspect !



Mairie

Tél. : 02 32 55 21 10

En cas d'urgence uniquement, contactez :

L'astreinte au : 06 71 34 81 48

Le maire au : 06 71 34 81 30

Email : bazincourt@wanadoo.fr

Site internet: www.bazincourt.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi : 14h00 – 16h00

Vendredi : 16h00 – 19h00

Samedi : permanence élus sans rdv de 9h à 12h

Ça s'est passé en Novembre...

Construction d'une serre

Afin de fleurir au mieux la commune dès le printemps prochain, et ce en maîtrisant les coûts, les agents municipaux ont construit une petite serre dans la cour de la mairie. Nous pourrons ainsi faire nos propres semis sans passer par un fournisseur extérieur.



Réception d'un nouveau véhicule de voirie

Les véhicules de voiries, bien que faisant peu de kilomètres, sont vieux de 17 ans. Il convenait de les remplacer. Le premier vient d'être acquis. D'un format plus compact et léger, mais aussi d'un coût bien moins important, il convient parfaitement aux besoins de nos agents. Le second véhicule sera également remplacé au cours du premier trimestre 2021.



Adoption d'un blason communal

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité un blason pour la nouvelle représentation graphique de la commune. Établi suivant les conseils d'un historien et des archives départementales, il est approuvé par le conseil national d'héraldique, ce qui lui confère une totale légitimité et reconnaissance. Représentatif de notre histoire du XVIème siècle à l'époque contemporaine, en passant par les ordonnances Napoléoniennes, ce blason est la première étape pour la mise en valeur de notre patrimoine culturel.

« De sinople à onde d'argent mouvante en pointe, à l'aigle bicéphale éployée d'argent, languée et armée de gueule, accostée de deux tours de même, ouvertes, ajourées et crénelées de deux merlons à dextre et de trois à senestre. »



Remise des jouets de Noël et des colis pour les aînés

Retenez bien ces dates !

- Vendredi 18 Décembre après midi : distribution des jouets de Noël pour les enfants scolarisés à Bazincourt aura lieu directement à l'école
- Vendredi 18 Décembre en soirée : distribution au domicile des jouets de Noël pour les enfants de la commune extérieurs à l'école
- Samedi 19 et Dimanche 20 Décembre : distribution des colis pour les aînés

Si vous êtes concernés par l'un ou l'autre, et que vous ne serez pas disponibles aux dates indiquées, vous pouvez :

- Venir récupérer le jouet ou le colis directement en mairie (sur les horaires d'ouverture) à partir du lundi 14 décembre, et jusqu'au 15 janvier.
- Demander un autre passage pour le samedi 2 janvier.

